

NEWSLETTER / **sergic**

Vivre ensemble l'immobilier

OCTOBRE 2016

Automne 2016

Ce qu'il faut savoir sur l'immobilier



Edito : Le mot du président

A Monsieur ou Madame le futur Président de la République, à quel sort allez-vous projeter le monde de l'Immobilier ? et pour quelle nouvelle politique de logement, avons-nous envie de vous demander ?

Au fur et à mesure que s'identifient les candidats au rôle suprême, la profession, les associations de consommateurs, souvent en ordre dispersé, sont déjà en action, soit pour les interroger, sinon pour leur asséner des visions bien arrêtées.

[LIRE LA SUITE](#)



Une bonne résolution pour la rentrée : renégocier son prêt immobilier.

Les taux d'intérêts des emprunts bancaires en immobilier sont **historiquement bas** (environ 1,5 % sur 10 ans). Aussi, si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez renégocier votre emprunt auprès de votre banquier.

[LIRE LA SUITE](#)



Conflits de voisinage en copropriété : que faire ?

Etre copropriétaire, c'est partager un même immeuble avec plusieurs voisins. Et la cohabitation ne se limite pas aux parties communes : c'est tout un lieu de vie qui est mutualisé entre les habitants d'une copropriété. Côté face, les voisins peuvent être source d'entraide et de sociabilité. Mais côté pile, ils peuvent engendrer des conflits de voisinage !

[LIRE LA SUITE](#)

Bailleur : Comment garantir que vous récupérez bien tous les éléments à la charge du locataire ?

Lorsque vous louez votre logement, vous pouvez vous faire rembourser une partie de vos charges par le locataire. **Ces charges récupérables sont**



précisément listées par décret(n°87-713 du 26 août 1987) et doivent être justifiées auprès de votre locataire. Quelles sont-elles ?

[LIRE LA SUITE](#)



Bailleur : tout savoir sur les assurances en matière d'immobilier.

Quelles sont les différentes assurances en matière d'immobilier (pour votre habitation, pour votre investissement, pour votre immeuble) ? Que faut-il vérifier pour s'assurer être bien couvert ? Comment et à quel moment changer ou renégocier son assurance ?

[LIRE LA SUITE](#)



Dématérialisation des convocations en Assemblée Générale.

Dans les prochaines semaines, Sergic vous permettra de recevoir, par mail, vos convocations aux Assemblées Générales. Finies les files d'attente au bureau de poste !

[LIRE LA SUITE](#)

[Google+](#) | [facebook](#) | [sergic-blog-copropriete.com](#) | [blog-immobilier-sergic.com](#) | [Plan du site](#) | [Mentions légales](#)

Confidentialité des données : Nous vous informons qu'en application des dispositions de la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données à caractère personnel. Vous pouvez adresser vos demandes à SERGIC - 6 rue Konrad Adenauer - 59290 WASQUEHAL.

[Désinscription](#)